

Compte-rendu du Comité de Pilotage Natura 2000 de la ZPS de la Plaine de Niort Sud-Est

Le 15 avril 2025 à 09h15

1

Participants présents : Pascal DUFORESTEL (Région Nouvelle-Aquitaine), Capucine PETRIACQ (Région Nouvelle-Aquitaine), Alain COUSSET (Mairie d'Aigondigné), Xavier GROLLEAU (DDT 79), Patrick BOUCHENY (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), Marie BENETEAU (FDC 79), Manon Billard (PNR Marais poitevin), Vincent BRETAGNOLLE (CNRS), Etienne DEBENEST (GODS), Alexis MARSTEAU (GODS), Raymond BUREAU (CDRP 79), Philippe MOINARD (Mairie de Prahecq), Jacky ENOS (CDOS 79), Odeline FLORENS (GODS).

Participants excusés : Nicolas COTREL (DSNE), Raphaël GRIMALDI (CEN), Patricia ROUXEL (Mairie d'Aigondigné).

Le support de présentation du COPIL est annexé à ce compte-rendu pour plus de détails sur le contenu (graphiques, tableaux).

Déroulé du COPIL :

Introduction

Un tour de table est proposé pour que chaque participant-e puisse se présenter, puis Pascal Duforestel, élu régional, introduit le COPIL.

L'animatrice du site Natura 2000 Odeline Florens présente l'ordre du jour, des rappels concernant le réseau Natura 2000 en Europe, en France et en Nouvelle-Aquitaine et les outils contractuels et réglementaire français. Elle précise que le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a repris l'animation de 5 zones Natura 2000 depuis juin 2024, à la suite de l'animation du Département des Deux-Sèvres.

Elle propose ensuite une description du site de Niort Sud-Est et de ses enjeux liés à l'Avifaune des Plaines agricoles (Outarde canepetière, Oedicnème criard, Busard cendré, Busard Saint Martin, Pluvier doré et Bruant ortolan), avant de rappeler les grandes lignes du Document d'Objectifs.

Chartes et Evaluations d'incidence Natura 2000

Odeline Florens mentionne que deux exploitations agricoles sont engagées en 2024 quant à leurs pratiques par une Charte Natura 2000.

Elle rappelle son rôle d'information et de soutien technique possible auprès des porteurs de projets soumis aux évaluations d'incidence Natura 2000 ; 11 porteurs ont sollicité un éclairage des impacts de

leur projet pour les espèces désignatrices par la rédaction d'une note d'enjeux, parfois suite à l'incitation de la DDT79 pour compléter des dossiers.

Mesures Agro-environnementales et Climatiques

Concernant la contractualisation des Mesures Agro-environnementales et Climatique (MAEC), Etienne Debenest, Chargé de mission Ornithologue, présente l'évolution des surfaces depuis 2007, pour atteindre 1112,49 ha en cumul en 2024. Une part importante (environ un tiers) de l'enveloppe globale des MAE gérée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est consacrée à la zone. Il souligne que les années 2025-2027 vont être déterminantes pour le maintien de l'Outarde.

Bilan financier

Au niveau du bilan financier, le budget d'animation Natura 2000, pour les 4 Zones de Protection Spéciale Avifaune de Plaine agricole et l'ensemble des missions, s'élève à 61 485 € pour l'année 2024-2025.

Une autre source possible de financement d'actions du DOCOB est la dotation d'Etat attribuée aux Communes rurales de moins de 10 000 habitants dont une partie du territoire est en aire naturelle protégée, avec de budgets de 3 087 € à 37 720 € sur le territoire.

Pascal Duforestel souligne que l'utilisation de ces fonds n'est pas fléchée puisqu'ils sont fondus dans la DGF, mais comme ces budgets sont liés à la zone Natura 2000 dans ce cas, le risque de leur utilisation pour d'autres objets est leur suppression future dans un contexte d'économies budgétaires. Il serait ainsi intéressant que les Communes puissent faire un retour sur leur utilisation en faveur de Natura 2000 et / ou de la Biodiversité afin de préparer un argumentaire de défense de ce budget et de mettre en valeur l'action des Communes. Les élus des Communes présentes proposent de prévoir des échanges pour sensibiliser l'ensemble des Communes à cette question des Dotations et plus largement à Natura 2000. Ils s'interrogent également sur les besoins en formation/information des employés communaux sur les bonnes pratiques favorables aux espèces, tout en soulignant la difficulté technique de tenue d'un calendrier de fauche et de taille des haies par un agent unique sur de vastes territoires. Ils rappellent les échéances électorales de 2026. Etienne Debenest cite par exemple la formation des agents dans le cadre d'un Nature et Transition sur la Commune de Fors. Patrick Boucheny et plusieurs participants soulignent l'importance de la conservation des haies ainsi que le type d'entretien et de gestion dont elles font l'objet.

Suivi des espèces et protection des nichées

Vincent Bretagnolle, chercheur sur la Zone Atelier du CNRS, présente le suivi des espèces sur la zone et les actions de protection des nichées. A partir de ces éléments, il dresse un bilan de l'état des populations d'Oiseaux de plaine.

Il souligne qu'avec les moyens actuels, on est au maximum de ce que l'on peut faire pour la sauvegarde de l'Outarde.

En résumé les 3 espèces suivies principalement (l'Outarde canepetière, l'Édicnème criard et les Busards) sont en déclin depuis les 10 dernières années, ce qui est lié à un fort déficit alimentaire (disponibilité en insectes et campagnols) consécutif aux changements de pratiques agricoles. La Zone Natura 2000 semble mieux résister à ces pressions mais elle les subit également.

Questions et échanges :

- Le déclin de ces espèces peut-il aussi être lié à leur condition sur les lieux de migration ? Vincent Bretagnolle répond que des changements de pratiques agricoles ont lieu aussi dans les pays d'hivernage mais que les facteurs les plus déterminants pour ces espèces sont ici puisque c'est le lieu de leur reproduction. Etienne Debenest précise qu'une étude sur des Passereaux a montré un même taux de survie que les individus migrent ou non. La survie des oiseaux est fortement impactée par les mois qu'ils passent en période de reproduction.
- Quel est l'impact de l'agriculture bio ? Elle permet une augmentation de l'abondance et de la diversité des insectes, même si cela peut varier selon les pratiques culturales (labour défavorable). L'effet est majoré si localement il y a des conversions massives, comme en 2008 et 2017, mais ces effets ne se voient qu'au bout de 5 ans environ.
- Y a-t-il d'autres pratiques agricoles favorables ? La priorité est le maintien de l'élevage extensif car c'est lui qui permet le maintien de prairies. L'intensif est moins performant pour les écosystèmes. Et globalement concernant les pratiques agricoles, la diversité est plus bénéfique que l'uniformisation.
- Quelle est la pertinence du maintien des couverts ? Les CIPAN sont moins intéressants que le maintien d'une repousse. Il demande par ailleurs plus de travail. Cependant cela dépend aussi des terrains, des rotations en place et de la météo. Le semis sous couvert est intéressant avec les mêmes réserves de cas particuliers et de moyens/temps humain. Etienne Debenest rappelle qu'en 2023 la nouvelle forme des MAE a obligé les agriculteurs à faire un choix entre des mesures « eau » et « biodiversité » alors que les enjeux étaient logiquement cumulables auparavant. Cela a aussi mis un arrêt au travail concerté avec les Syndicats d'Eau dans ce cadre.
- Comment se fait-il que les arbres et les linéaires de haies continuent à diminuer malgré les opérations de plantation qui se multiplient ? Il faut distinguer les dynamiques locales et départementales. L'arrachage massif de haies sur la zone est déjà passé ce qui n'est pas le cas pour d'autres secteurs du département.
- Pourquoi ne pas profiter des travaux d'envergure liés au projet d'Oléron pour faire enfouir les lignes électriques par les opérateurs ? Etienne Debenest souligne que c'est le coût qui freine les acteurs. Pascal Duforestel propose de se renseigner pour un contact auprès de RTE à ce sujet.

Perspectives 2025-2027

Pour les perspectives 2025-2027, il est envisagé de poursuivre le suivi et les actions de protection de nichées avec le CNRS. En 2025-2026, un suivi des Oiseaux hivernants (tous les 4 ans) va être réalisé grâce à l'AAP suivi ouvert en 2025. Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a postulé pour le marché d'animation 2025-2027 des 4 ZPS « Avifaune de Plaine » et de la ZSC du Massif forestier de Chizé-Aulnay. Patrick Boucheny rappelle l'importance d'une synergie d'action pour les enjeux de la zone.

Pascal Duforestel remercie les participants.



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agir • Mobiliser • Accélérer